

MAÎTRE D'APPRENTISSAGE - TUTEUR

version du 01/09/23

POURQUOI CETTE FORMATION ?

Le Maître d'Apprentissage / Tuteur, contribue à la sécurisation des savoir-faire :

- Accueillir et faciliter l'intégration d'un apprenti, alternant ou tout nouveau collaborateur
- Accompagner une nouvelle prise de poste
- Encadrer le développement des apprentissages et l'autonomie professionnelle
- Participer à la transmission des savoir-faire et à l'évaluation des apprentissages
- Permettre à chacun d'être un acteur fort de la Santé et Sécurité au Travail

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Aptitudes et compétences du candidat à l'issue de la formation :
- Accueillir et faciliter l'intégration de l'apprenti/alternant
- Accompagner le développement des apprentissages et l'autonomie professionnelle
- Participer à la transmission des savoir-faire et à l'évaluation des apprentissages
- Transmettre une attitude responsable face à la Santé et Sécurité au Travail

PROGRAMME

- M1- Accueillir et faciliter l'intégration de l'apprenti / alternant
- M2- Accompagner le développement des apprentissages et l'autonomie professionnelle
- M3- Participer à la transmission des savoir-faire et à l'évaluation des apprentissages
- M4- Tutorer la Santé & Sécurité au Travail

MÉTHODES ET MOYENS

- Modalité mixte : Présentiel et distanciel
- Méthode active pour l'acquisition des savoirs
- Méthode expérientielle sur :
- L'évaluation des compétences
- La construction de séquences d'apprentissage en situation de travail
- Matériel pédagogique spécifique (TBI, salles dédiées...)
- Plate-forme collaborative

VALIDATION DU PARCOURS

- Attestation de formation
- Présentation à la certification RS 5515 (Journal officiel du 15/12/2012).

CONDITIONS D'ACCÈS

PUBLIC

Les professionnels chargés de temps réservés à la formation d'au moins un apprenti/alternant et/ou de l'intégration d'un nouveau collaborateur.

Pour les personnes en situation de handicap, un accompagnement spécifique peut être engagé pour faciliter leur parcours.

PRÉREQUIS

Être à l'initiative de la démarche de formation

Être reconnu en tant qu'expert-métier par l'entreprise ou la branche professionnelle

ACCES A LA FORMATION

Selon le dispositif d'accès à la prestation, ses modalités peuvent comporter une ou plusieurs des étapes suivantes :

- information individuelle ou collective,
- dossier de demande de formation,
- identification, voire évaluation des acquis,
- entretien individuel

DURÉE : 21 h (3 jours format 2+1) - hors passage de la certification

TARIF : 625 € / participant, (certification incluse)

Tarif session intra-entreprise, nous consulter

LIEU : - PRODEFI - 3 rue des pins - Immeuble l'Arc en Ciel - 38100 GRENOBLE

Pour organiser une session en intra-entreprise, nous consulter

LE PROGRAMME EN DETAIL

M1 S'approprier le concept de l'AFEST (3h en distanciel)

- **Préparer l'arrivée de l'apprenti/alternant**
La préparation avant l'arrivée de l'apprenant
Les différents acteurs contribuant à la réussite de la formation de l'apprenant
- **Accueillir l'apprenti/alternant à son arrivée en entreprise**
Le parcours d'intégration (présentation, informations, visite etc.)
- **Faciliter l'intégration de l'apprenti/alternant durant la période d'essai**
Le rôle du maître d'apprentissage durant la période d'essai
Les mécanismes de la pensée de l'apprenant
Les types de profil de l'apprenant

M2 Accompagner le développement des apprentissage et l'autonomie professionnelle - 5h

- **Suivre le parcours avec le centre de formation**
Les échanges avec le tuteur référent du centre de formation
- **Organiser le parcours au sein de l'entreprise**
La formation en situation de travail « AFEST »
Réaliser un parcours pédagogique
- **Accompagner l'apprenti/alternant dans son parcours d'apprentissage**
Son rôle, les types de séquences et les différentes méthodes
La communication interpersonnelle
Ajuster le parcours

M3 Participer à la transmission des savoirs faire et l'évaluation des compétences - 6h

- S'appuyer sur des situations de travail pour développer l'apprentissage Analyser et rendre deux situations de travail apprenantes
- Guider la réflexion de l'apprenti/alternant sur ses activités professionnelles et d'apprentissages Concevoir et mettre en œuvre des entretiens / Feedback
- Evaluer les acquis des apprentissages en situation de travail Comprendre le rôle d'une évaluation et son "pourquoi" Réaliser des évaluations

M4 Tutorer la Sécurité et la Santé au travail - 7h

- **Les enjeux de la Sécurité et Santé au travail dans la fonction du tuteur**
 - Les différents enjeux
 - Le cadre réglementaire
 - L'utilité de la fonction de tuteur dans la prévention des risques
- **Acquérir des notions en S&ST**
 - Les éléments clés sur les risques professionnels
- **Le repérage des compétences d'un nouveau collaborateur**
 - Le comportement d'un nouveau en S&ST
 - Evaluer les compétences et connaissances en S&ST du nouveau collaborateur
- **Construire le parcours d'acquisition de savoir / savoir-faire en S&ST**
 - La démarche d'intégration de la S&ST dans l'accompagnement du collaborateur L'Élaboration d'un parcours personnalisé
- **Transmettre le savoir / savoir-faire en S&ST**
 - Présentation de l'outil « TUTOPREV » et de son exploitation pour améliorer le transfert des connaissances en S&ST sur des situations réelles de travail

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Evaluation des acquis en cours de formation,
- Entretien avec le jury
- Réalisation d'un dossier de présentation
- Evaluation à chaud satisfaction stagiaire

INDICATEURS

- Taux de réussite : 100%
- Taux de satisfaction sur la formation : 86%
- Taux de satisfaction client : 89%

www.prodefi.fr



contact@prodefi.fr

Si vous êtes en situation de handicap, merci de nous contacter pour échanger sur une adaptation potentielle